



**QUAND LE PARI DE LA CONFIANCE A FRANCE TRAVAIL SE
TRANSFORME EN PARI DE LA DEFICIENCE :
C'EST LA POCLETTE SURPRISE 2024 POUR FRANCE TRAVAIL**



Nous apprenons le 25 mars que le budget de France travail va être amputé de 600 millions d'euros pour les années 2025 à 2027 soit un quart de la dotation que l'Etat verse à un organisme qui, à peine né, découvre qu'il devra faire avec toujours moins de moyens. Outre le message désastreux qui est envoyé au personnel, quel signal est-il envoyé aux potentiels partenaires du nouveau réseau pour l'emploi et notamment pour les Missions locales et l'ensemble des départements ?

Cette baisse du budget découle de choix politiques dans la droite ligne des déclarations du ministre de l'économie de ces derniers jours. Réductions des budgets publics mais aucune réduction des exonérations fiscales et sociales pour les entreprises, aucune remise en cause du CICE, aucune mise à contribution du monde économique qui lui pourtant est bien choyé par toutes ces largesses fiscales sociales qui ne profitent d'ailleurs pas au reste de la société mais bien aux actionnaires et autres financiers. Comme le SNU l'a dit lors du CSEC extra du 5 mars, France Travail et toute la politique de l'emploi qui se déploie en même temps c'est : **pari de la confiance pour les entreprises, pari de la défiance pour les privés d'emploi, pari de la souffrance pour les personnels** de France travail et plus globalement du réseau pour l'emploi.

Lors de la bilatérale du 13 mars dernier, le SNU l'a dit aux représentants de la direction : ce gouvernement est en guerre contre les précaires et les plus pauvres, il est en guerre contre l'Etat providence et contre le modèle social qui prévaut en France depuis la mise en œuvre du programme du CNR de 1943. Il est en guerre contre le bien commun au profit d'intérêts privés et ultra minoritaires. Et par contre en réduisant les moyens financiers accordés à France travail, il réduit ses capacités d'intervention sauf à externaliser une bonne partie de l'activité d'accompagnement. Il fait donc le choix de financer des officines privées plutôt que le service public puisque c'est bien le budget de fonctionnement qui va être amputé alors que le budget prestation est prévu en augmentation importante.

Nous vous l'avons déjà dit, nous le redisons : le projet France travail comme tous les projets du gouvernement en place ne sont pas faits pour le bien commun. Ils résultent d'une philosophie politique et d'une idéologie économique qui érigent en modèle la compétition de tous contre tous et la réussite économique quels que soient les moyens pour y parvenir.

Ce projet, nous l'affirmons, est finalement bien pire que le pari de la défiance vis-à-vis des privés d'emploi : il s'agit purement et simplement du pari de la déficience au mépris du contrat d'engagement qu'ils seront contraints de signer. Déficience des moyens, déficience des résultats. Quelle sera donc la valeur de ce fumeux contrat d'accompagnement que chaque conseiller signera au nom de France travail ? Quels droits pour les usagers privés d'emploi alors que leurs devoirs seront toujours plus rappelés au regard de l'intensification du contrôle que France travail s'apprête à déployer ? Ne s'agit-il pas finalement de renvoyer la responsabilité du chômage uniquement sur les épaules des privés d'emploi ? Surtout que le gouvernement veut en plus réduire encore plus les droits aux allocations chômage en contradiction avec la contracyclicité qui veut qu'à mauvaise fortune, les droits aux chômeurs sont améliorés. Et qui pourra nous faire croire que le dérapage du déficit des comptes de l'Etat est dû au budget de l'Unedic (qui n'est pas un budget de l'Etat) qui en outre était excédentaire de 1.6 milliards d'euros à fin 2023 ?

Pour le SNU une fois de plus la politique du bouc émissaire est en route : ce seront une nouvelle fois les mêmes qui se retrouveront au banc des accusés de l'échec de la politique de l'emploi : les chômeurs et le personnel de France Travail. Ce que nous ne pouvons accepter. Et ce n'est définitivement pas le modèle de société que nous défendons au SNU.

Dijon, le 28/03/2024



Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les coordonnées de vos élus SNU-BFC sont [ici](#)

